

La lettre du SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



ÉDITO

RISQUES ET AMBITIONS

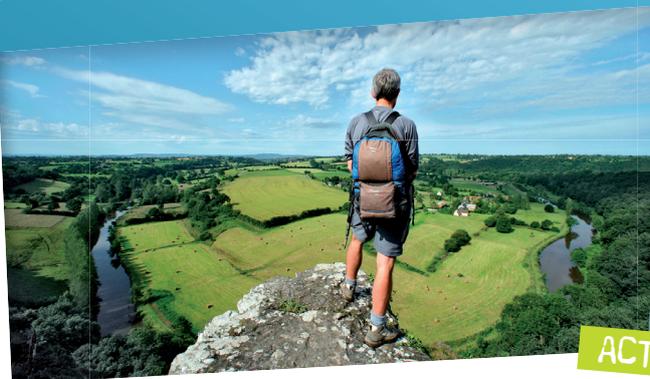
Comment se porteront nos rivières d'ici quelques décennies ? La qualité des eaux va-t-elle s'améliorer ? Atteindrons-nous les objectifs de « bon état » que nous fixe la directive cadre sur l'eau en 2020 ? Avec quelques mois d'avance sur les lycéens, les acteurs du bassin ont « planché » eux aussi sur des questions assez ardues !

Avec l'appui des cabinets IDEA et ARTELIA nous savons désormais que pour certains indicateurs physico-chimiques (comme le phosphore) et biologiques (invertébrés et poissons) nous risquons de ne pas atteindre les objectifs. Nous risquons aussi de connaître des tensions croissantes sur la ressource en eau potable.

Forts de ces connaissances, nous construisons maintenant les « scénarios alternatifs » qui nous permettront de retrouver des milieux et des eaux de qualité. C'est une tâche importante, car nous savons que le développement socio-économique de notre territoire dépendra aussi de la richesse de notre cadre de vie. Enfin, même si l'été tarde à se montrer, j'ai souhaité, dans ce numéro de juillet, laisser la parole aux acteurs du tourisme. Ils vous donneront, j'en suis sûr, l'envie de (re) découvrir notre belle vallée !

Bonnes vacances à tous,

Philippe Gosselin,
président de la CLE



ACTU

QU'EST-CE QUE LE SAGE ?

L'eau est l'affaire de tous ! Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sage) de la Vire doit fixer les objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant. Ce dernier couvre 145 communes totalisant 112 600 habitants.

L'info du Sage en numérique

► Le Sage de la Vire a étoffé ses moyens de communication. La Lettre, éditée trois fois par an en version papier, est maintenant secondée par une newsletter en version numérique; ceci afin de mieux coller à l'actualité du Sage qui entre dans une phase importante. Cette version en ligne permet aussi d'offrir un espace

commun de communication aux acteurs du Sage (associations, fédérations, collectivités, riverains...). Toutes informations pouvant intéresser les usagers des cours d'eau du bassin de la Vire sont à transmettre au SMVV. La commission communication les étudiera avant parution. ■

Parole d'acteurs : La Vire, atout touristique

► **La Vire compte parmi les priorités de Manche Tourisme. Rencontre avec son président, Jean-Marc Julienne.**

Qu'est-ce que vous attendez du SAGE ?

De sa source, jusqu'au Parc des marais où elle rejoint la mer par la Baie des Veys, la Vire se prête volontiers à la pratique de sports nautiques. Ses rives sont aussi propices à des promenades en vélo ou encore à de la randonnée grâce à l'aménagement de l'ancien chemin de halage. Cette voie verte assure notamment la continuité avec les grands itinéraires : variante du GR22, Route des abbayes et Route des haras nationaux à cheval ou encore Tour de la Manche à vélo et Véloroute des plages du Débarquement au Mont Saint-Michel. Les paysages traversés, le patrimoine naturel et culturel de la vallée constituent, avec la Vire, un véritable attrait touristique, donc des retombées économiques importantes pour le territoire.

Manche Tourisme se réjouit que le SAGE intègre ces enjeux importants de notre paysage, rien ne se développera en termes de pêche et de milieu aquatique.

Que pensez-vous des orientations du SAGE ?

Manche Tourisme approuve la volonté d'associer, au travers d'une large concertation, tous les acteurs concernés par la présence de la Vire. Tout en ciblant un respect des réglementations liées à l'eau, l'objectif de préservation de la qualité du milieu constitue un atout pour la pérennisation des activités touristiques. Les touristes autant que les habitants sont sensibles à la qualité de l'environnement dans lequel ils pourront pratiquer la randonnée ou tout autre loisir. Les actions entreprises au sein du SAGE en ce sens, par exemple en intégrant une dimension paysagère aux projets d'évolution de la gestion des ouvrages, prouvent la prise en compte des enjeux touristiques. ■

FRANCHIR LE PAS : LES TRAVERSÉES DE LA VIRE

Obstacle ou ligne de défense, les rivières furent franchies avant d'être aménagées. Tributaires de l'environnement, de la morphologie et du régime du cours d'eau, les points de franchissement constituent des sites privilégiés et Vire comme Saint-Lô témoignent sur leurs hauteurs de leur valeur stratégique.

La contrainte du passage amena à en repérer les seuils puis à les conforter ou à en créer de nouveaux ; on les doubla au besoin de bacs, au mieux on y jeta des planches ou des arches. Guerres et crues qui rompent les ponts ravivent l'ancienne difficulté à passer « outre-l'eau ».

Des lieux-dits témoignent des points et moyens de franchissement : Saint-Lô elle-même s'appela d'abord Briovere, « le passage de la Vire ». Pont-Hébert, Pont-Farcy, Pont-Bellanger et maints hameaux en tête de ponts répondent au « chevron d'Herbert » (Hébécrevon) et autres Planches. D'autres font écho aux gués (veys) ou pas qui s'y trouvaient, voire à leurs seuils : ainsi La Graverie qu'un gravier dut relier à Etouvy, « village du passage ».

Dans la basse vallée, faute de ponts, courants et hauteurs d'eau imposaient, au moins pour les piétons, de doubler ou remplacer les gués par des bacs. Le dernier va-et-vient fut toutefois mis en service en amont, à Gourfaleur, pour pallier la ruine du pont en 1852.

Les ponts étant difficiles et coûteux à construire et entretenir, le plus souvent, seuls les piétons disposaient de planches, bêtes et attelages passant à gué. Perchées sur leurs hautes piles, les planches de la Vire ont été remplacées par des ponts ; seules quelques dalles piétonnes subsistent aujourd'hui (planches du Moulin Neuf, planches d'Avenel).



CONTACT

SMVV - SAGE
Stéphanie LEGENDRE
 709 promenade des Ports,
 50000 Saint-Lô
 Tél. 02 33 72 56 70
 Courriel : legendre.smvv@wanadoo.fr

Directeur de publication : Dominique Pain. **Rédaction :** Philippe Barruer / L'Acteur rural, Stéphanie Legendre, Manche Tourisme, Philippe Gosselin. **Photos :** T.Seni-CDT50, S.Barrault-CDT50, G.Wait-Calvados Tourisme, F. Nimal. **Mise en page et Impression :** Lecaux Imprimerie. **N° ISSN :** 2012 5392.

DOSSIER

Des vacances au fil de l'eau

LA VIRE ET SES AFFLUENTS JOUENT UN RÔLE MAJEUR DANS L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE. PETIT TOUR D'HORIZON DES ACTIVITÉS EXISTANTES POUR PASSER DES VACANCES AU FIL DE L'EAU.

► Le bassin de la Vire héberge de belles bases de canoë. Celle de Condé-sur-Vire en est la meilleure ambassadrice. Ainsi tout l'été, outre les traditionnelles descentes à la force du courant et de la pagaie, le club organise des visites commentées de la Vire. Partir à la découverte du patrimoine et de la biodiversité du cours d'eau en canoë et faire une dégustation de produits du terroir à l'arrivée... rien de tel pour amadouer le touriste. C'est aussi au départ de Condé-sur-Vire que l'on peut pédaler pour faire progresser son vélorail sur l'ancienne voie ferrée qui longe le chemin.

« La Vire dans un décor de carte postale »

Pour les amateurs de vélo, l'offre est aussi alléchante ! La toute nouvelle véloroute reliant les plages du débarquement à la baie du Mont Saint-Michel opère la jonction de ses divers points de départ au viaduc de la Souleuvre pour suivre ensuite la Vire dans un vrai décor de carte postale !

Art et rando

C'est à pied que les touristes

apprécient le plus largement la Vire et ses affluents. Afin de les guider, Manche Tourisme a programmé des parcours que le promeneur peut télécharger sur son GPS (www.manchetourisme.com). Ainsi, on peut partir à la découverte des arbres qui longent le cours d'eau entre Condé-sur-Vire et Tessy-sur-Vire ou, plus simplement, relier Saint-Lô à Saint-Jean-de-Daye par des tronçons cumulés de voie verte et de voies partagées. Cette dernière randonnée peut se pratiquer à pied, à VTT... mais aussi à cheval !

Enfin, la Vire a accueilli en 2012 (on parle d'une seconde édition en 2014) le festival des Bords de Vire organisé par Usine Utopik, centre de Création contemporaine installé à Tessy-sur-Vire. Ce projet a consisté en la création d'œuvres d'art éphémères réalisées in situ et disséminées sur la voie verte des bords de Vire.

A pied, à cheval, à vélo ou en canoë, les cours d'eau du bassin de la Vire offrent bien des plaisirs !

Sensations au dessus de l'eau

Le viaduc qui enjambe la Souleuvre, affluent de la Vire, accueille depuis 1990 la première base permanente de saut à l'élastique au monde ! Une activité qui rencontre un succès toujours plus fort d'année en année. La base, réputée internationalement, s'est même enrichie de balançoires géantes, d'une tyrolienne longue de 400 mètres et, depuis le 1er juin, d'un circuit de luges sur rails !!! Ils sont fous au-dessus de la Souleuvre !

